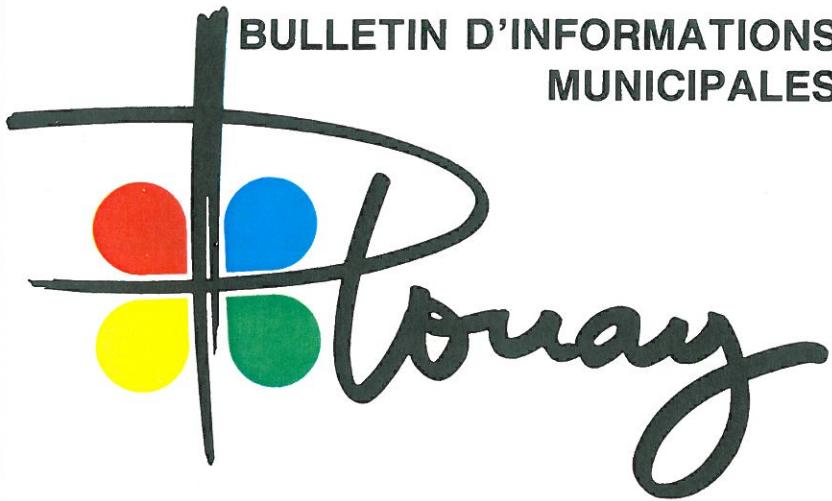
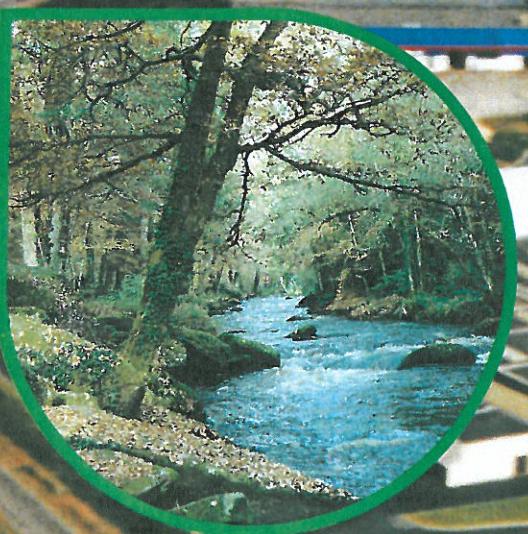
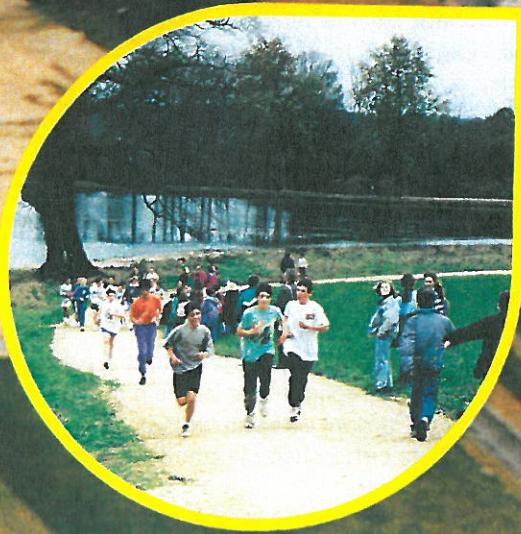
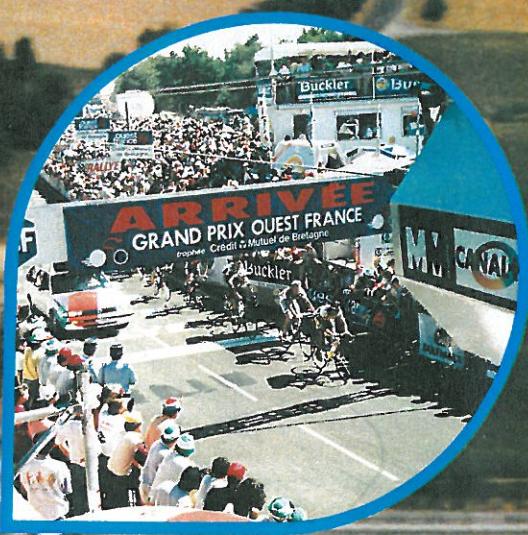


BULLETIN D'INFORMATIONS
MUNICIPALES



N° 8 - MAI 1993



2 CHAPELLE SAINT-SAUVEUR

On possède peu de renseignements sur la chapelle de Saint-Sauveur située à 2 km au Sud-Ouest du bourg. Sa grande taille la rend unique. Elle aurait autrefois servi d'église paroissiale à PLOUAY. On dit que cette chapelle fut bâtie par des Seigneurs qui avaient autrefois leur château entre Stangnivinen et le Rohic : les ducs de Kerouallan (Queroual ou Kerrohel). Quelques vestiges subsistent : des ruines et l'emplacement de jardins.

Cet endroit fut un haut-lieu de la résistance pendant la Révolution, à l'époque de la Chouannerie en 1793. En haut de la côte, entre Kerspenn et Lann Justice, une croix marque le lieu où les Bleus ont massacré leurs adversaires. Dans les bois se dressaient les potences de la justice : les suppliciés restaient pendus vingt-quatre heures à la vue des passants.



En 1986, le Comité de chapelle décida de daller la chapelle et se mit à piocher le sol. C'est dans la nef centrale qu'on découvrit des ossements humains, très nombreux et en bon état de conservation. D'après leur apparence, ils dataient de deux siècles et les squelettes se trouvaient dans la terre glaise à environ 20 cm de profondeur. Apparemment, il s'agirait d'une fosse commune dans laquelle les corps auraient été superposés et disposés tête-bêche. D'autres ossements ont été trouvés à l'extérieur, lors du creusement de tranchées et pourraient être ceux des martyrs de la Révolution.



Sur la façade Ouest de la chapelle, une porte à arc brisé est couronnée par un arc en accolade. L'édifice possède un haut clocheton carré, des fenêtres et des portes à arc en segment. Des rampants et quatre pierres sont décorés de crochets qui font penser à des armoiries. Ces armoiries ne se trouvent sur aucun autre château. Elles pourraient être celles du château disparu.

Le plan est en forme de T. La nef unique se termine par un long transept dans lequel est incorporé le chœur. Ce transept est aussi large que la nef. Il y a plusieurs centaines d'années, une sécheresse prolongée menaça de ruiner les espoirs des paysans. Ils firent le voeu d'agrandir la chapelle si la pluie venait. A l'intérieur, une curiosité : les trous dans les murs. Quand les enduits intérieurs furent grattés, on découvrit des niches, certaines contenant des pots. Il semblerait que ce soit pour améliorer l'acoustique.

Trois statues en bois polychrome ornent l'intérieur : Saint-Sauveur, une Vierge à l'Enfant et un Christ en Croix. Elles sont toutes trois du XVII^e siècle (ce qui permettrait d'aider à dater l'édifice). La fontaine se situe une centaine de mètres plus bas, orientée au sud. Elle a la forme d'un petit pignon d'église. Une croix en granit fut découverte dans un talus à 40 cm de profondeur. Mise en place, elle fut volée et refaite.



La fête est le dimanche le plus près du 6 août. Le culte était la demande de la pluie (en dehors des Rogations). Les gens venaient à pied d'Inzinzac, de Calan, Cléguer. Le mardi de Pâques, il y avait grande foire avec chevaux, cochons et bêtes à cornes (park er nahen) et grand bal. Ces festivités n'ont plus eu lieu après la guerre. Le Pardon a repris depuis 1974 de façon plus "austère". Certains plouaysiens se rappelleront être allés à l'école dans cette chapelle pendant la guerre.

La toiture fut refaite en 1955. Pierrot Guillemot monta la charpente. La chapelle avait un bedeau jusqu'en 1960.



Pour la première fois depuis que vous m'avez élu pour vous représenter à l'Assemblée Nationale, je vous retrouve dans ces colonnes. C'est tout d'abord pour vous adresser mes plus sincères remerciements. Cette pleine confiance que vous m'avez accordée, je saurai la faire fructifier au Palais Bourbon.

La ligne d'indépendance que nous avons choisie ensemble, je la poursuivrai, animé d'une volonté constructive, accompagnant d'un regard objectif et vigilant la nouvelle majorité dans sa rude tâche.

Après la Commune et le Canton de Plouay, c'est d'une Circonscription étendue et plus de 100.000 habitants dont j'ai la grande responsabilité.

Dans mon rôle de Maire, je sais pouvoir compter sur des adjoints et conseillers efficaces et compétents qui continueront à mener à bien les dossiers et vous recevoir au cours de leurs permanences hebdomadaires.

Quant à moi, ma porte reste ouverte à chacun d'entre vous. Au long des sessions parlementaires, je resterai en relation constante avec la Bretagne et serai à Plouay au début et à la fin de la semaine pour continuer les actions entreprises.

De nombreuses réalisations sont en cours pour 1993 : le projet de jumelage, le chantier de l'église paroissiale, l'aménagement de la rue de Kerveline et la poursuite de l'entretien de notre réseau routier, sans oublier l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat qui concourt à la restauration de notre patrimoine immobilier tout en assurant des logements locatifs de qualité.

Ce mandat que vous m'avez confié, je veux aujourd'hui le remplir pleinement et le mettre à profit pour notre Région. Elle souffre à l'évidence d'un aménagement du territoire beaucoup trop défaillant. C'est pourquoi ma principale préoccupation sera de contribuer, avec les élus, les partenaires socio-professionnels, et chacun d'entre vous, à conforter et redynamiser son économie.

Avec toutes mes amitiés,

Jacques LE NAY
Député du Morbihan
Conseiller Général
Maire de PLOUAY

SECTION de FONCTIONNEMENT

DÉPENSES :
17,8 millions de Francs

Nous prévoyons que les dépenses de fonctionnement proprement dites, c'est-à-dire hors marge brute (*prélèvement pour financer l'investissement + amortissement*) diminueront de 2 % par rapport à 1992.

Cette diminution est due à l'allègement des dépenses de la *zone industrielle* qui conduira à un *financement plus faible* de la part de la Commune.

Les intérêts sur emprunts sont également en régression de 9 % par rapport à 1992.

Le poste "Personnel" augmenterait de 12 % (1 salarié supplémentaire + grille indiciaire + inflation).

Le Budget prévoit également des travaux d'entretien plus importants qu'en 1992 (+ 17 %).

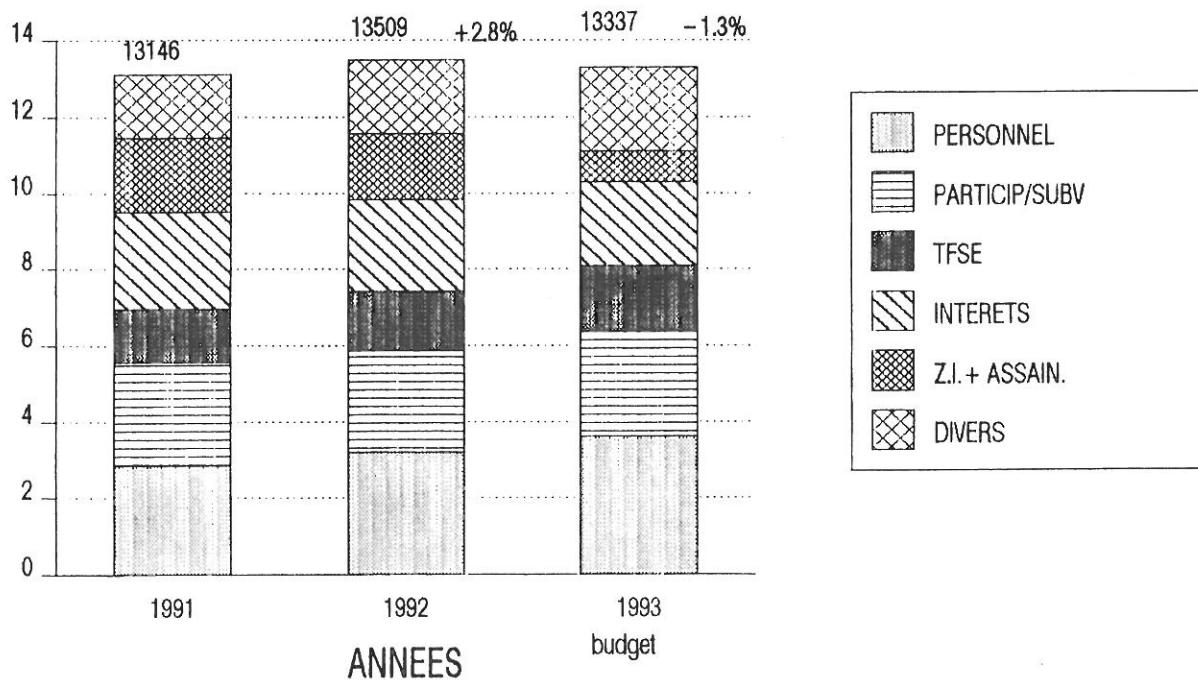
RECETTES :
17,1 millions de Francs (hors produits antérieurs)

Elles seront sensiblement égales à celles de 1992. Les *quatre impôts locaux* produiront 9,6 millions de Francs, soit 1 % de plus qu'en 1992 (comprenant environ 2 millions de Francs de dotation de compensation venant de l'Etat). Les taux resteront *inchangés* par rapport à 1992.

EPARGNE BRUTE

En 1993, les recettes de fonctionnement devraient permettre de dégager un bénéfice ou *épargne brute* de 4 220 000 F, supérieure de 13 % à celle de 1992 et égale à 25 % des recettes de fonctionnement (voir schéma page suivante). Il est essentiel de savoir que les dépenses de fonctionnement prévues dans ce budget permettent une bonne marche des rouages de la Commune, la sauvegarde du patrimoine et l'entretien des voies. Après remboursement de la part annuelle du Capital emprunté, l'*épargne nette* prévue est de 2 millions de Francs.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT EVOLUTION (MILLIERS F)



BUDGET PRIMITIF 1993

5

SECTION D'INVESTISSEMENT

■ LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

de 7,8 millions de Francs pour 1993 (hors remboursement du Capital des emprunts) se décomposent en :

- 1,9 millions de Francs en acquisition de biens meubles et immeubles
- 5,6 millions de Francs en travaux de bâtiment et génie civil.
(Se reporter aux exposés des principaux projets dans les pages suivantes de ce bulletin)

■ EN RECETTES,

pour permettre d'équilibrer ce budget, il est prévu de faire appel à l'emprunt à hauteur de 2 millions de Francs. Cet emprunt viendra donc compléter les ressources composées par l'épargne nette et les subventions départementales.

*

ETAT DE LA DETTE

Au 31.12.1992	
COMMUNE	22,2 millions F
Z.I.	0,2 millions F
ASSAINISSEMENT	2,3 millions F
TOTAL	24,70 millions F
Annuité 1993	
COMMUNE	4,4 millions F
Z.I.	0,4 millions F
ASSAINISSEMENT	0,4 millions F
TOTAL	5,2 millions F

BUDGET ANNEXES

■ ASSAINISSEMENT

Notons que le financement de la Commune devrait diminuer de 7 % EN 1993.

MONTANT : 460 000 Francs.

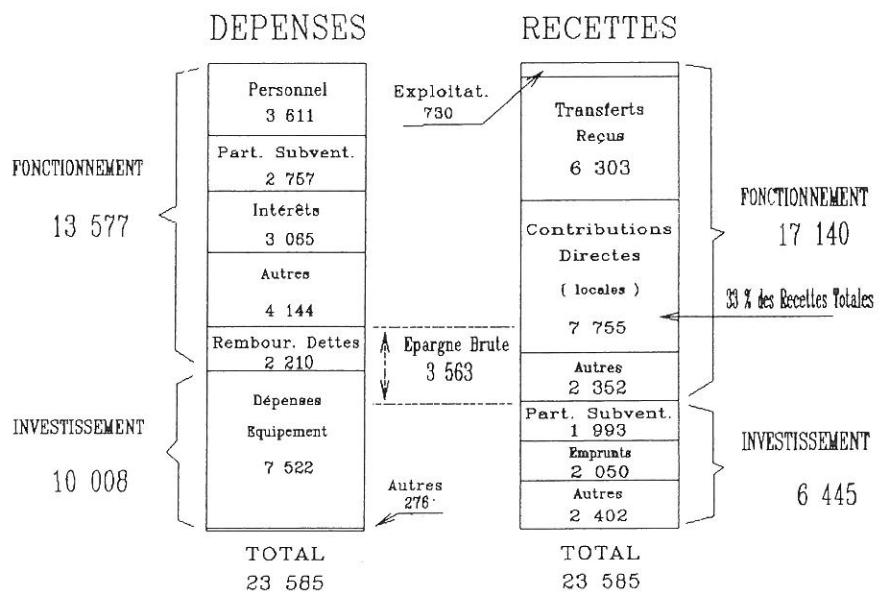
■ ZONE INDUSTRIELLE

Pas de changement par rapport à la dernière situation de fin 1992.

Rappelons que le financement par la Commune passera de 1,2 millions de Francs en 1992 à 365 000 Francs en 1993.

*

STRUCTURE BUDGET PRIMITIF 1993 (en milliers de Francs)



L'Epargne Nette ou Autofinancement est égal à

l'Epargne Brute - Dettes

soit : 3 563 - 2 210 = 1 353 Francs

6 CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CRÉATION D'UN SERVICE TUTÉLAIRE

La loi protège tout majeur "*qu'une altération de ses facultés personnelles met dans l'impossibilité de pourvoir seul à ses intérêts*".

A cet effet, il existe 3 régimes de protection juridique des majeurs :

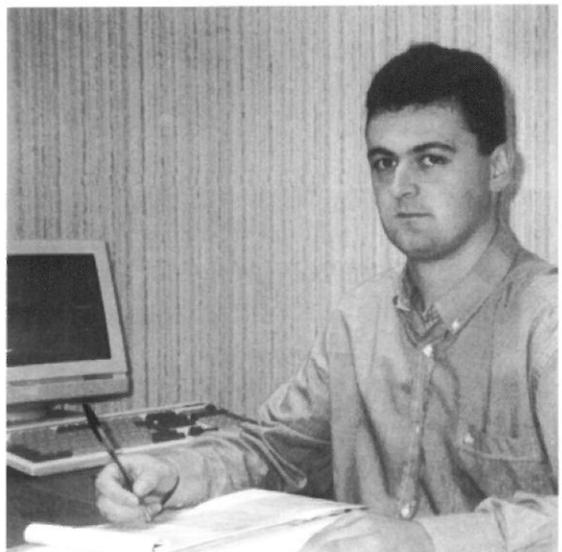
- ♦ **LA SAUVEGARDE de JUSTICE** et **LA CURATELLE** sont des moyens efficaces pour épauler les personnes en perte d'autonomie ou désorientées.
- ♦ **LA TUTELLE**, plus contraignante, est ordonnée par le Juge quand l'état physique et/ou psychique de la personne concernée est altéré de façon irréversible.



Par convention signée entre Monsieur Jacques LE NAY, Président du Centre Communal d'Action Sociale, et Monsieur le Préfet du Morbihan, le Centre Communal d'Action Sociale de PLOUAY est habilité à gérer, pour le compte de l'Etat, des mesures de tutelles au profit de personnes placées en institutions (*Foyers, Maisons de Retraite, Centres de Réadaptation...*).

Ce service, auparavant géré par la D.D.A.S.S. du Morbihan, se voit donc confié pour la première fois à un Centre d'Action Sociale.

Pour assurer cette nouvelle mission, après appel à candidatures, Monsieur Fabrice LE DILLAUT a été recruté le 1er OCTOBRE 1992, en qualité de **Délégué à la Tutelle** à titre contractuel.



Il y a actuellement en charge une cinquantaine de mesures réparties sur l'Ouest du département (Lorient, Caudan, Plouay, Le Faouët, Guéméné, Pontivy, Locminé).

Sa tâche consiste essentiellement à **planifier** et à **organiser** la vie quotidienne des majeurs protégés, à **défendre** leurs intérêts juridiques, à **assurer** leur accompagnement social et la gestion de leurs biens sous le contrôle du Juge des Tutelles.

PRESTATIONS SOCIALES

Savez-vous que...

AIDES AU LOGEMENT - NOUVEAUTÉS

L'accès à l'allocation de logement social (A.L.S.) est étendu à la France entière depuis le 1er Janvier 1993 "pour toute personne, quels que soient son âge et sa situation familiale ou professionnelle, si ses revenus sont modestes".

Pour en bénéficier, il faut payer un loyer ou rembourser un prêt pour une résidence principale.

☞ Informations : C.A.F. - C.M.S.A.

UN SUPPLÉMENT "AUTONOMIE" À L'ALLOCATION AUX ADULTES HANDICAPÉS

Une aide forfaitaire de 16 % du montant mensuel de l'Allocation aux Adultes Handicapés, soit actuellement **501 Frs par mois**, vient d'être créée.

Se donner les moyens de mener une vie autonome à domicile entraîne souvent des dépenses supplémentaires pour les adultes handicapés.

ATTENTION : tous les bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé ne peuvent y prétendre.

Sont concernées par cette mesure les personnes handicapées qui :

- perçoivent l'Allocation Adulte Handicapé au taux plein ou en complément d'un avantage vieillesse ou d'une rente accident du travail ;
- sont atteintes d'une incapacité d'au moins 80 % ;
- ont le droit à une aide au logement ;
- disposent d'un logement indépendant et y vivent seules ou en couple.

Ces 4 critères doivent obligatoirement être réunis pour bénéficier de ce supplément "Autonomie".

☞ Informations : C.A.F. - C.M.S.A.

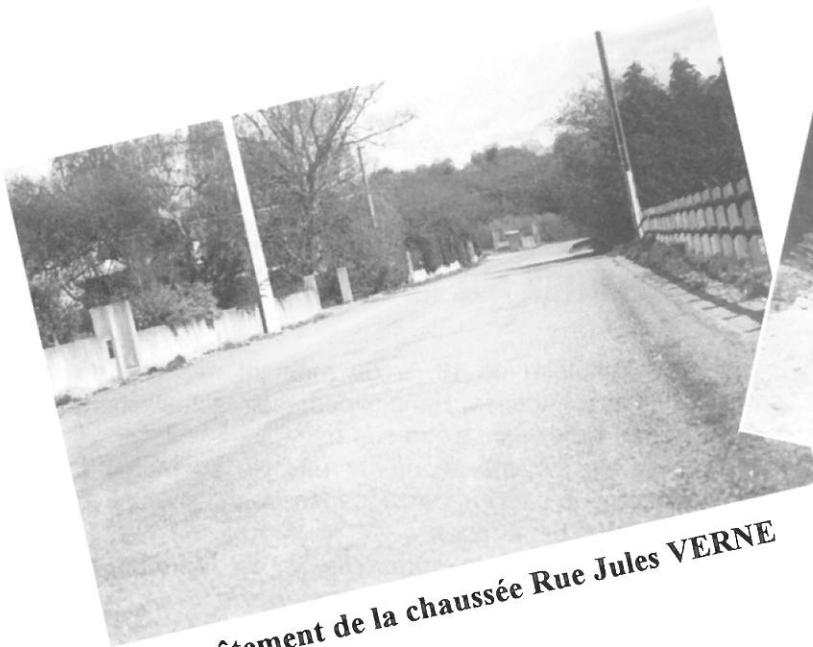
REDEVANCE TÉLÉVISION

Les taux applicables à compter du 1er Janvier 1993 sont fixés à 390 F pour les TV noir et blanc et à 606 F pour les TV couleur.

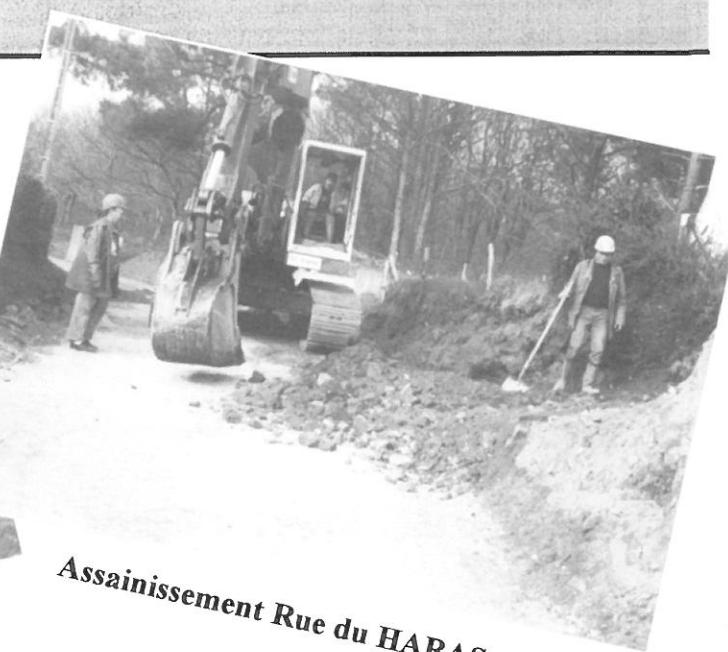
Exonération de la Redevance

- Etre âgé(e) de 60 ans au 1er Janvier de l'année de mise en recouvrement et :
 - ne pas être assujetti à l'impôt sur le revenu
 - vivre seul(e) ou avec mon conjoint et le cas échéant avec :
 - des personnes à ma charge au sens de l'impôt sur le revenu
 - d'autres personnes non possibles de l'impôt sur le revenu
 - mes parents en ligne directe (s'ils sont eux-mêmes non possibles de l'impôt sur le revenu).

- être atteint(e) d'une infirmité ou d'une invalidité m'empêchant de subvenir par mon travail aux nécessités de l'existence et :
 - ne pas être assujetti à l'impôt sur le revenu,
 - vivre seul(e) ou avec mon conjoint et le cas échéant avec :
 - des personnes à ma charge au sens de l'impôt sur le revenu ;
 - d'autres personnes non possibles de l'impôt sur le revenu ;
 - une tierce personne chargée d'une assistance permanente ;
 - mes parents en ligne directe (s'ils sont eux-mêmes non possibles de l'impôt sur le revenu).



Revêtement de la chaussée Rue Jules VERNE



Assainissement Rue du HARAS



Bouclage des allées de MENEHOUARNE



Affichage électronique à la HALLE DES SPORTS



Couverture des gradins au Terrain des SPORTS



*Poses d'abris-bus en campagne
Ici à QUESTENEN-PLAINE*

LE DOMAINE DE MENEHOUARNE



Audience Internationale
du grand prix
Ouest-France



Première place au
classement des PMI PME
exportatrices de
l'agro-alimentaire français.



Environnement
Signature du contrat
de la Vallée du Scorff
le 14 septembre 1991
(le premier en France)



- Un habitant sur deux
impliqué dans la vie
associative
- 32 associations culturelles
et sportives



Le Domaine de

MENEHOUARNE

Un parc de 48 hectares intégré à l'agglomération (à proximité immédiate des structures sportives et scolaires).

Un château et ses dépendances édifiés en 1758. Ainsi se présente Ménéhouarne devenu patrimoine de la Commune de PLOUAY en 1985.



Le château de Ménéhouarne.

Après la tempête de 1987 qui a vu le parc dévasté, la Commune de PLOUAY a entrepris le réaménagement. Deux étangs, l'un de 3,6 ha et l'autre de 50 ares face au château ont été réalisés et permettent la pratique de la pêche toute l'année. Quatre kilomètres de pistes font la joie de nombreux promeneurs, joggers et enfants des écoles. Le parc a été replanté d'essences forestières (chênes rouges, chênes rouvres, hêtres etc...), et la grande allée d'une longueur de 280 m est désormais comme à l'origine, bordée d'une double rangée de hêtres.

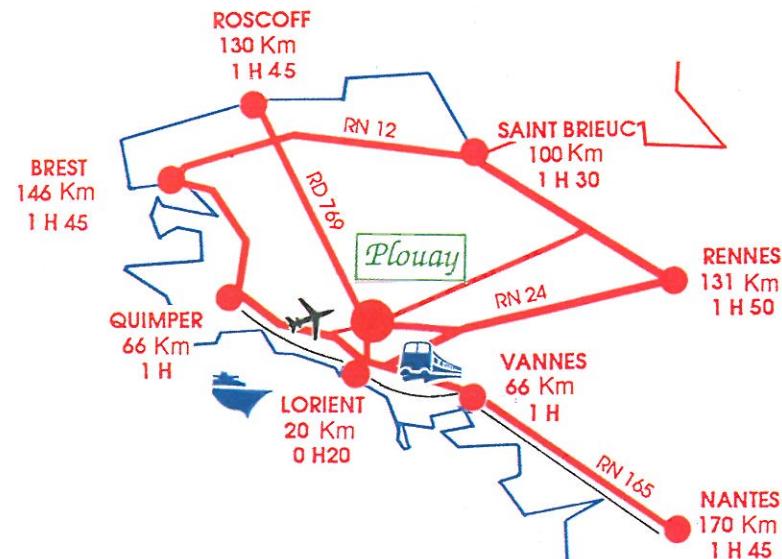
De nombreuses manifestations sportives et culturelles sont d'ores et déjà organisées à Ménéhouarne. Sont en particulier programmés, en 1992, le championnat de France de modélisme, en 1993 les championnats départementaux scolaires de cross-country et le championnat de Bretagne de cross-country.

Quant à l'utilisation du château et de ses dépendances, la Commune de PLOUAY est à l'écoute de toutes les idées et se tient prête à examiner les candidatures de partenaires désireux d'y planter leur savoir-faire dans les domaines des loisirs et du tourisme.

Détail d'architecture du château.



Ménéhouarne



Chapelle en cours de restauration.

Vue d'ensemble parc, château et étangs.



PLOUAY est à la fois un carrefour géographique et d'échanges entre le littoral (Pays d'Armor) et l'intérieur (Pays d'Argoat) symbolisé par son logo : un trèfle à 4 feuilles dont les couleurs évoquent :

- **Son dynamisme** (le rouge) dû à sa tradition de ville-marché et à une animation commerciale constamment renouvelée, à un tissu artisanal et un savoir-faire. La récente première place à l'exportation de la SABCO (groupe UNICOPA) l'illustre parfaitement.

- **Sa capacité de se dépasser dans le domaine sportif et culturel** (Le bleu) grâce au soutien actif et bénévole de la population.

Ce qui explique en particulier la réussite et l'audience internationale du Grand Prix de PLOUAY (150 000 spectateurs) et la volonté à relever des défis importants :

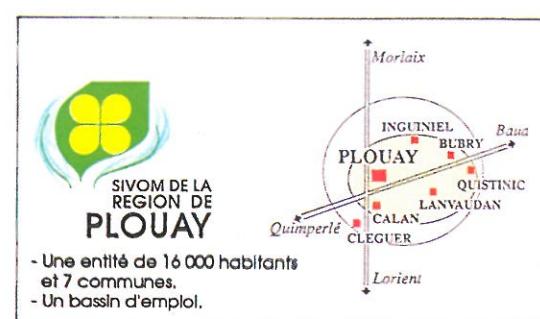
- organisation du championnat de France (1984),
- candidature au championnat du monde cycliste de 1995.

- **Son environnement naturel de qualité** (le vert).

Sa campagne, sa magnifique vallée du Scorff (1^{er} contrat de Vallée signé en France) enserrée dans les coteaux de la forêt domaniale de Pont-Callek est un lieu de promenade privilégié, le parc de Ménéhouarne (près du centre-ville) et ses 48 hectares de verdure satisfait à la fois les sportifs et les promeneurs qui y viennent de plus en plus nombreux.

- **Sa vitalité quotidienne** (le jaune).

La population locale atteint 5 000 habitants (+11% en 7 ans). La convivialité de sa vie associative variée et active permet à chacun de se réaliser dans le domaine de son choix.

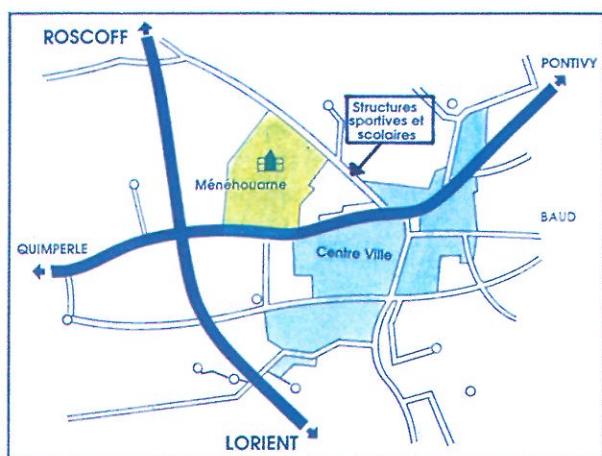
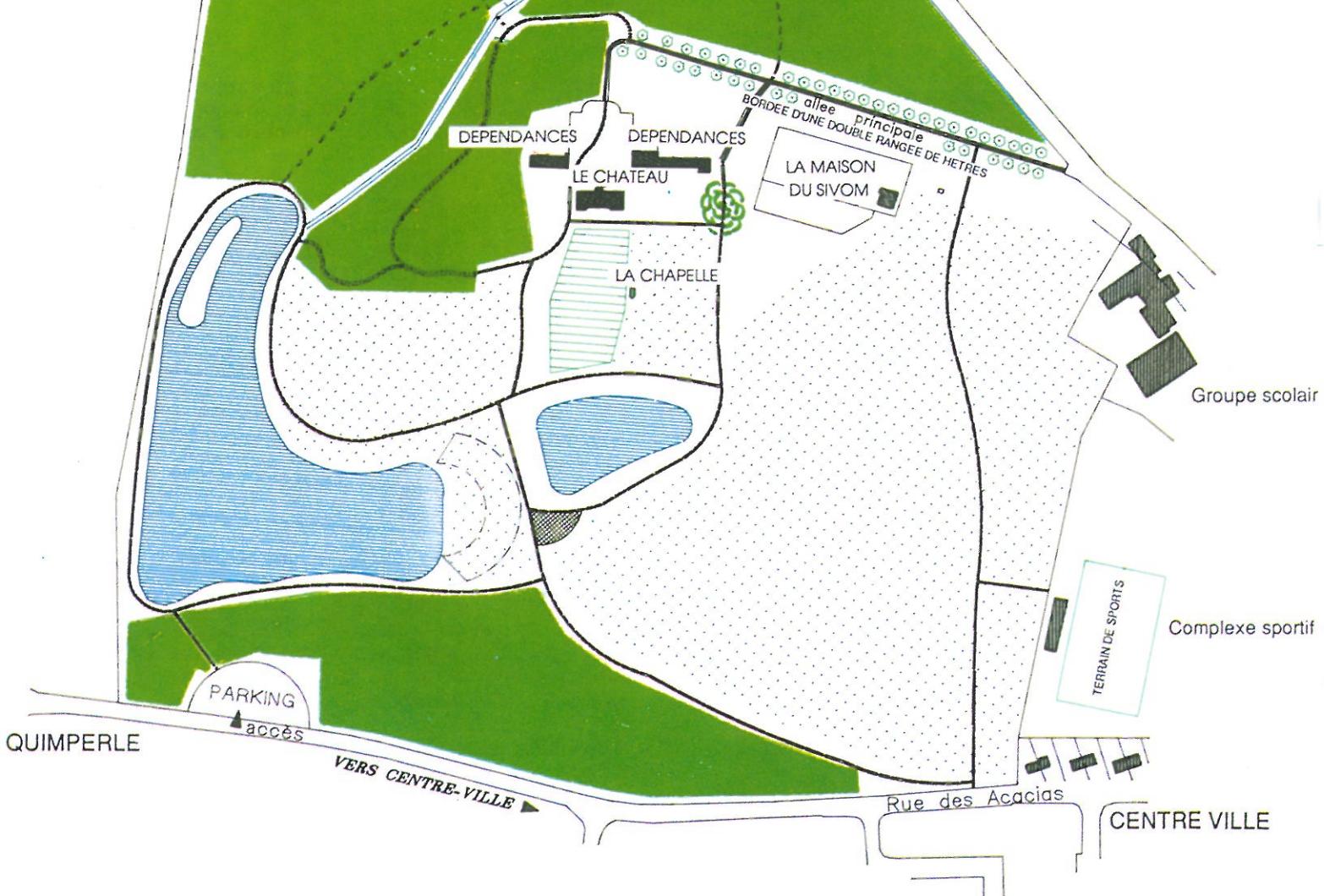


Plan du domaine de Ménéhouarne



ECHELLE
100m

- PISTES
- ETANGS
- PLANTATIONS FORESTIERE
- JARDIN A LA FRANÇAISE
(en projet)
- AMENAGEMENT EN AMPHI
- CHATAIGNERAIE
- PARC

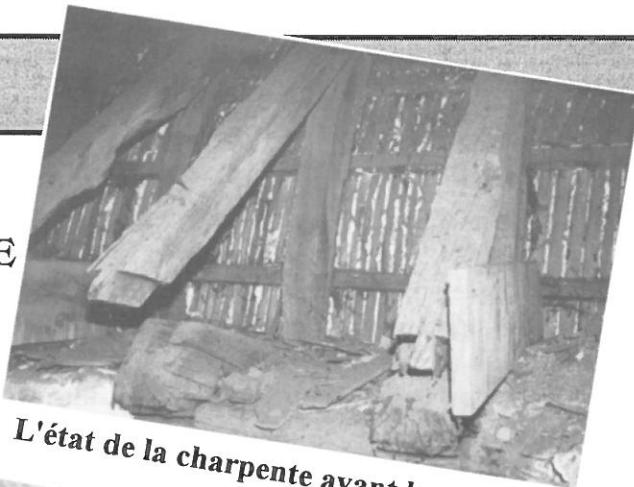


Mairie de PLOUAY
56240 -Tél 97 33 31 51-Fax 97 33 17 85

TRAVAUX

9

L'ÉGLISE : UN PROGRAMME IMPORTANT DE RESTAURATION



L'état de la charpente avant les travaux



Là-haut sous le toit, en compagnie des charpentiers



6 MOIS de TRAVAUX - 1e Coût : 1. 300. 000 Francs

LE BÂTIMENT



Réhabilitation du bâtiment communal Rue BRIZEUX



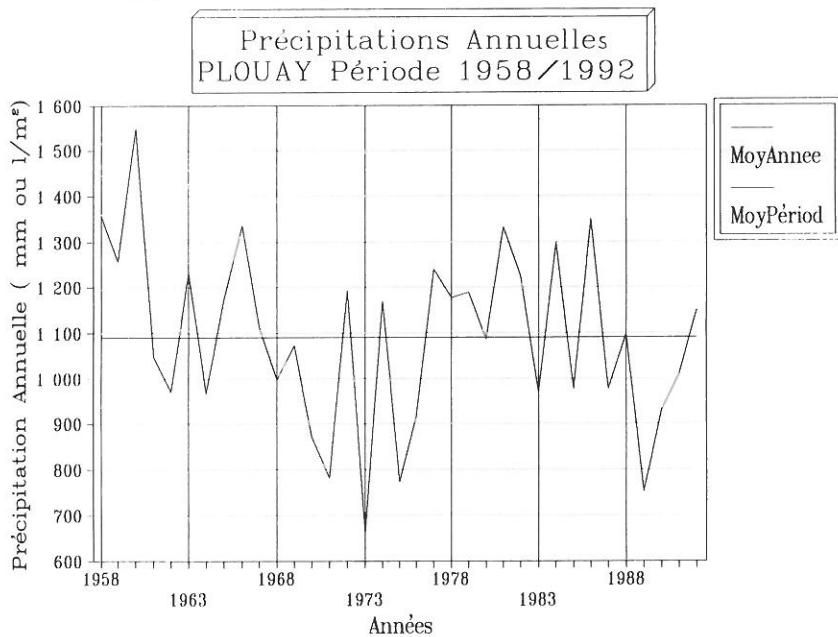
2ème tranche de TY-CALVEZ

Le problème de l'eau nous concerne tous et, comme le démontrent les enquêtes effectuées à ce sujet, les Français, sans doute sensibilisés par des sécheresses consécutives, des inondations et diverses pollutions, sont de plus en plus vigilants aux problèmes de l'eau qu'ils placent dans leurs premières préoccupations.

Aussi, nous avons jugé intéressant de faire le point sur la PLUVIOMÉTRIE à PLOUAY. Nous vous proposons des graphiques simples traduisant la pluviométrie locale en mm, mois par mois, ces 6 dernières années, sachant qu'**1 mm de précipitation correspond à 1 litre par m²**. La moyenne annuelle pluviométrique à PLOUAY de 1958 à 1992 est de **1 091 mm/an**.

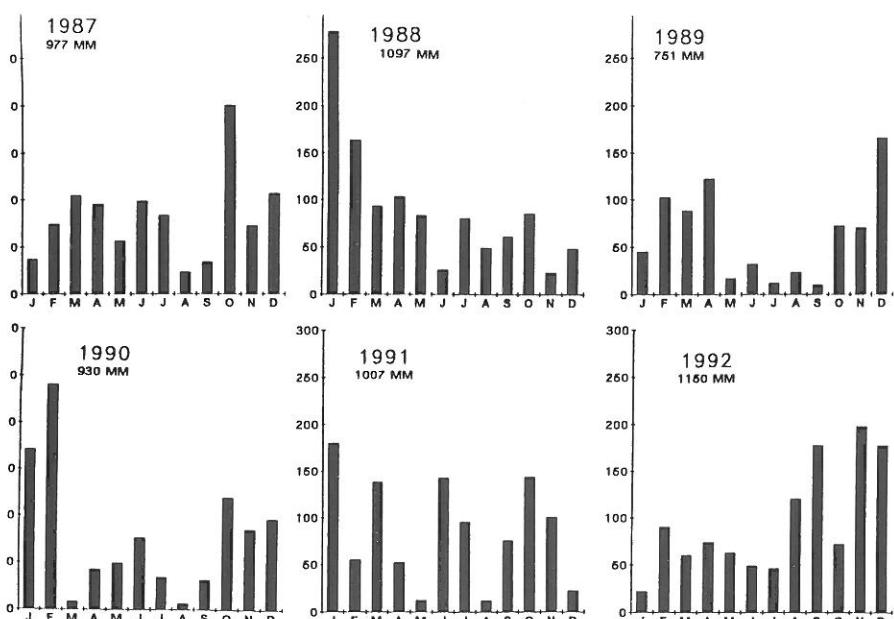
- La moyenne des années **1960** est de **1 145 mm/an**
- La moyenne des années **1970** est de **996 mm/an**
- La moyenne des années **1980** est de **1 105 mm/an**

Les années record depuis 1958 sont **1960** avec **1 548 mm** tandis qu'en **1973** il ne tombait que **658 mm**.



JANVIER 1993

Précipitations : 168 mm
Mois débutant dans la froidure puis redoux avec verglas et pluvieux jusqu'au 25 avec un épisode de pluies fortes et continues du 10 au 12.



FEVRIER 1993

Précipitations : 21,3 mm
Total mensuel fortement déficitaire de 80 à 90 %, malgré les averses de neige des 27 et 28.

MARS 1993

Temps pratiquement sec jusqu'au 28, pluies fortes les 30 et 31. Total des précipitations 44,3 mm, soit 45 % des moyennes de Mars.

CYCLOTOURISME

11

Dimanche 22 août 1993 : 2ème Randonnée Cyclotouriste OUEST-FRANCE

La première édition du 29 août 1992 a été un énorme succès avec 1 200 participants.

Pour cette 2ème Randonnée Cyclotouriste OUEST-FRANCE, le Comité des Fêtes de PLOUAY et tous les partenaires organisateurs invitent tous les cyclos du Grand Ouest et d'ailleurs à venir découvrir le Nord-Ouest du Morbihan, en allant chercher le Scorff jusqu'à sa source et sa campagne verdoyante. Sur un parcours fléché de 174 kms et 1 800 mètres de dénivelée.

Les cyclos pourront admirer la chapelle de Quelven, longer le canal de Nantes à Brest et apprécier les zones ombragées de la forêt de Quénecan, en frôlant le lac de Guerledan.

La traversée du Pays Pourleth permettra de souffler un peu et de randonner dans la belle nature avant d'entreprendre le retour vers PLOUAY, via la forêt de Pont-Calleck et la Vallée du Scorff.

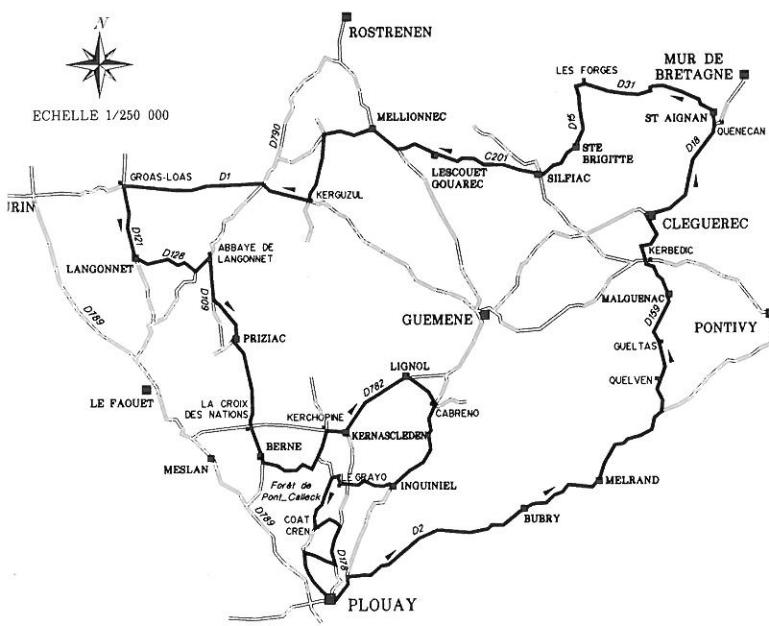
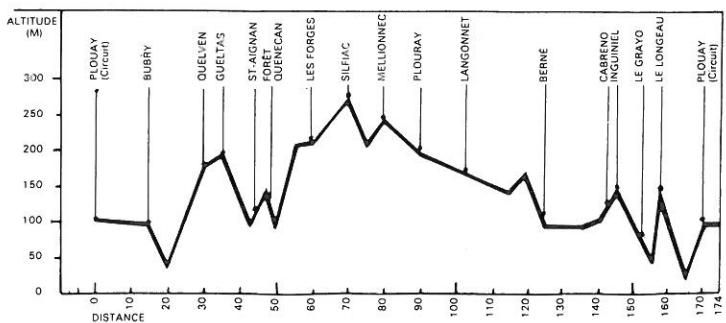
Le petit "braquet" sera conseillé en saluant le Moulin de Coat-Cren, avant d'attaquer la "bosse" du Longeau.

Le Final se déroulera sur le circuit du "Grand Prix Ouest-France" mais au passage les cyclos pourront admirer le magnifique château de Ménéhouarne.

Cette Fête du Vélo se terminera bien entendu, autour de quelques rafraîchissements, sur la ligne d'arrivée du "Grand Prix Ouest-France".

SITES	KM partiel	Km cumul	Observations	SITES	KM partiel	KM cumul	Observations
PLOUAY	0	0	Ligne G.P.Ouest-France	ABBAYE LANGONNET	5,7	111,5	
MALACHAPPE	1,9	1,9		PRIZIAC	5,5	117	Etang du Bel Air
BUBRY	12,6	14,5		LA CROIX DES NATIONS	6,1	123,1	Danger +
MELRAND	5,6	20,1	Plan d'eau	BERNE	1,9	125	
Carrefour Quelven-Pontivy	6,7	26,8		Carrefour D 782	4,2	129,2	Danger +
QUELVEN	1,6	28,4	▲ ▲	KERCHOPINE	0,5	129,7	Château Pont-Calleck
GUeltas	3,1	31,5		KERNASCLÉDEN	1,5	131,2	↓
MALGUÉNAC	3,3	34,8		LIGNOL	5,1	136,3	
Carrefour Kerbedic	3	37,8	Danger +	CABRENO	2,7	139	↓
CLÉGUÉREC	3,4	41,2		INGUINEL	6,8	145,8	
SAINT-AIGNAN	8,7	49,9	Canal Nantes-Brest Lac Guerledan	Carrefour D 178	3,7	149,5	
LES FORGES	10,1	60	Forêt Génecan	LE GRAYO	1,5	151	Descente dangereuse Forêt Pont-Calleck
STE-BRIGITTE	4,4	64,4		VALLÉE DU SCORFF	-	-	Le Scorff
SILFIAC	4,5	68,9	Danger +	COAT-CREN	3,8	154,8	Moulin, Etang
LESCOUET-GOUAREC	7,2	76,1	Source du Scorff	KERGUESCANFF	3,2	158	↓
MELLIONNEC	5,1	81,2	Côtes d'Armor	CIRCUIT DE PLOUAY	2	160	
Carrefour Kerguzul	8,1	89,3	Danger +	KERLUCAS			
PLOURAY	3	92,3		KERSCOULIC			
GROAS-LOAS	8,6	100,9	Danger +	PONT-NEUF			
LANGONNET	4,9	105,8	Ravitaillement	PONTUAIRE			
				COTE TY-MAREC			
				PLOUAY	14	174	Manéhouarn Ligne G.P. Ouest-France

PROFIL DE LA RANDONNÉE





TENNIS DE TABLE : une nouvelle salle et un nouvel élan. Avec le transfert de ses activités dans de nouveaux locaux - Salle COLLIN/Rue de Kernivinen - la section Tennis de table de l'U.S. PLOUAY a aussi mis en place de nouvelles structures : élection d'un Bureau disposant d'une autonomie de gestion, développement de l'école de Tennis de table, création d'une section "Loisirs".

Effectifs :

- joueurs et joueuses participant aux différents championnats ou fréquentant l'école de Tennis de table : 80
- autres pratiquants, notamment "Loisirs" : 20
- nombre d'équipes engagées en Championnat : 8 - 3 équipes Seniors et 5 équipes Jeunes

Entraînements :

- licenciés : mardi soir, vendredi soir, dimanche matin
- école de Tennis de table : mercredi après-midi
- "Loisirs" : jeudi soir

Responsables Bureau : Président Etienne GRAVE - Secrétaire Denis HELLEGOUARCH - Trésorier Daniel MESTRALLAN
Ecole Tennis de Table : Josette LE SAEC et André VACHE

Toute personne souhaitant pratiquer le Tennis de table à Plouay peut s'adresser à l'un ou l'autre de ces 5 responsables.

FOOTBALL : le point sur les équipes

• AVENIR : Joueurs + encadrement = 160 sportifs

4 équipes Seniors

- Equipe A en DRH (4ème)
- Equipe B Promotion 1ère Division (1ère/12)
- Equipe C 2ème Division
- Equipe D Promotion 2ème Division
- Cadets - 17 ans - Division Supérieure
- Minimes - 15 ans
- Moins de 13 ans : 2 équipes à 11
- 1 Pupille à 7 - 2 Poussin - 1 Débutants

4 équipes de jeunes

• UNION SPORTIVE PLOUAYSIENNE

Joueurs + encadrement = 120 sportifs

1 Equipe Vétérans

- Equipe A en Promotion d'Honneur (3ème)
- 1 Equipe 2ème Division (1ère de son groupe)
- 1 Equipe 3ème Division (6ème)
- 1 Pupille - 2 Poussin - 1 Débutants

4 Equipes de jeunes

LE SIVOM de PLOUAY dans la Course avec DARLHAM

Le Sivom de la Région de Plouay sera présent les 22 et 23 mai prochains à la "THON CUP", challenge national de la voile organisé par les Services de Secours et de lutte contre l'Incendie, au large de l'île de Groix. Le bateau, un SUNRISE de 10m,50, de chez Jeanneau, est mis gracieusement à la disposition du SIVOM dont il arborera le pavillon à cette occasion. L'équipage est composé de 5 membres : le propriétaire-skipper Félix DREAN de Cléguer (commune ahérente du SIVOM) accompagné de son équipier habituel Albert LEVENARD, ainsi que de Gérard MORIZE, Jo LE FLOC'H et Jeannot GUILLEMOT, respectivement Directeur et représentants du Bureau du SIVOM. Un entraînement a eu lieu lors de la dernière régate du C.N.L. et s'est soldé par la victoire de DARLHAM : tel est le nom du bateau.

L'AMICALE CYCLISTE du Corps de Santé a choisi PLOUAY pour le Championnat de France 1993. **L'UCPP et Michel NICOLAS** proposent donc 2 jours d'épreuves :

Le Samedi 29 mai à 14 h 30 : course contre la montre - 7,5 km de Kerchopine en Cléguer jusqu'à l'Hôpital Charcot par la D 769.

Le Dimanche 30 mai : les épreuves en ligne sur le circuit du Grand Prix (6,5 km) : féminines 30 km / hommes (catégorie B) 45 km / hommes (catégorie A) 70 km.

La Catégorie A est réservée aux moins de 50 ans participant régulièrement à des courses. La Catégorie B est réservée aux plus de 50 ans et coureurs qui ne participent jamais à des compétitions. Les horaires précis seront communiqués par voie de presse.

Calendrier des Fêtes - Juin / Septembre 93

JUIN	5-6 Tournoi de Foot AVENIR 6 Triathlon ECUREUILS 12 Méchoui AMICALE PLOUAYSIENNE 12-13 Tournoi de Foot U.S.P. 13 Concours d'Équitation Crano A. C. CONNEMARA 19 Fête de la Musique Ecole de MUSIQUE salle des Fêtes 22 Concours de Pétanque AMICALE PLOUAYSIENNE 27 Méchoui ECUREUILS
JUILLET	3 Concerts chapelle Saint-Sauveur ADDM 56 (Festival départemental des chapelles et manoirs) 4 Concours de Boules Ty Moullac 10-11 Fête des Chasseurs SOCIETE DE CHASSE 13-14 Fête de Pont-Nivino COMITE DE PONT-NIVINO 30 Fête du Centre Aér. FAMILLES RURALES 31 Sport canin Lezot PLOUAY SPORT CANIN
AOUT	1er Sainte-Anne du Scorff COMITE DE SAINTE-ANNE 1er Sport canin Lezot PLOUAY SPORT CANIN 1er Concours de Pêche SOCIETE DE PECHE 8 Fête de Saint-Sauveur COMITE SAINT-SAUVAGE 15 Concours de Boules F.N.A.C.A. 21-22-23-24 FETES DE PLOUAY COMITE DES FETES 28 Rivière propre AMIS DE LA RIVIERE
SEPT.	4-5 Fête de St-Vincent COMITE DE SAINT-VINCENT 11-12 Concours de Boules BOULE PLOUAYSIENNE 12 Fête de Vrai Secours COMITE DE VRAI SECOURS 19 Fête des Fleurs COMITE DES FLEURS 26 Fête de St-Sébastien COMITE DE SAINT-SEBASTIEN

UNE CURIOSITÉ A PLOUAY

◆ le conservatoire breton de la voiture hippomobile ancienne.

- Son but est de sauver et restaurer le patrimoine hippomobile et les attelages de maîtres, de collecter tout ce qui touche à l'attelage (harnais, lanternes, charronnages, etc...) et présenter ce patrimoine rare au public.



- Actuellement il se compose d'une douzaine de voitures du 19ème et début 20ème siècles. Certaines ont été restaurées, d'autres sont dans leur état d'origine, ce qui permet au visiteur de juger de l'ampleur d'un travail de restauration.

- Des textes de présentation, gravures, tableaux, livres, complètent cette exposition. Le conservatoire loue des véhicules pour les fêtes et des tournages de films (Imogène, le Radeau de la Méduse, l'Affaire SEZNEC pour TF1).

- Bien entendu, Mr et Mme CAOUISSIN recherchent tous objets concernant l'attelage ancien (voitures hippomobiles, lanternes, roues...)

LES RAPACES

En lien avec la bibliothèque centrale de prêt du Morbihan, la bibliothèque municipale a présenté une exposition sur les RAPACES. **701 scolaires et 105 visiteurs** ont pu se familiariser avec les différentes espèces et se renseigner sur la coexistence des hommes et des prédateurs, ces derniers demeurant nécessaires à l'équilibre de la nature.

Le succès remporté par les expositions, "l'Arbre et la Forêt" en octobre 1992, les "Rapaces" en février dernier, incite la bibliothèque à renouveler l'expérience. Après concertation avec les chefs d'établissement, le thème "L'OURS" est retenu pour une exposition du 24 au 30 mai à la salle de l'Office du Tourisme.



CHANTIERS DE BÉNÉVOLES ET STAGES

L'Association nationale Chantiers Histoire et Architecture Médiévales (CHAM) s'est donné pour but la défense du patrimoine bâti de la période médiévale, compte tenu du nombre important d'édifices de tous ordres laissés plus ou moins à l'abandon et ne faisant pas l'objet de travaux de conservation. Régie par la loi de 1901, elle bénéficie d'un agrément national du Secrétariat à la Jeunesse et aux Sports, d'une reconnaissance du Ministère de la Culture et de la Communication, d'un agrément du Ministère des Affaires Sociales pour l'accueil des jeunes faisant leur service civil.

◆ Son action se concrétise par l'organisation des chantiers bénévoles, s'adressant à des gens volontaires et motivés, pour défendre et animer le patrimoine historique.

◆ Elle a également de nombreuses activités pédagogiques et techniques liées à l'animation des sites pris en charge : visites, expositions, stages de formation, publications....

◆ Ces chantiers sont ouverts à tous dès 15 ans.

◆ Les réalisations pour 1993 : Château Fort de Pouancé (Maine et Loire), Fort de l'Alycastre (Var), Château des Rohan et Centre du Patrimoine de Pontivy, Château de Rochefort en Terre. Réunion et Guadeloupe...

◆ Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser en Mairie de PLOUAY.

COMITÉ D'ENTENTE DES ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES

Créé en réunion de Bureau le 23 janvier 1993.

Il rassemble les associations suivantes : l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, les Anciens Combattants Prisonniers de Guerre, CATM, l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR), les Médaillés Militaires, la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie (FNACA), les Anciens Marins.

Ce Comité permettra de fédérer les différentes associations pour une harmonisation lors de différentes manifestations et il sera un lien entre le monde combattant de PLOUAY et les Elus locaux. La Présidence sera assurée chaque année par un membre du bureau d'une association différente.

En 1993, il s'agit de Monsieur Constant HILLION.

ASSOCIATION LES AMIS DU JUMELAGE

C'était depuis quelque temps dans l'air... Des contacts étaient en cours. Une association vient donc de se créer afin de "favoriser les échanges scolaires, sportifs, culturels, socio-économiques, touristiques... avec des villes d'Europe". Quelques réunions rassemblant des participants intéressés ont eu lieu. Le mardi 20 avril, l'Assemblée Générale constitutive de l'Association a élu un Conseil d'Administration qui a élu les membres du Bureau :

Président	Pierre MAILLET
Présidente Déléguée	Paulette CARRE
Vice-Présidents	René BOLLORE Michel MARTIN
Secrétaire	Gérard MORIZE
Secrétaire-Adjoint	Jo LE FLOC'H
Tresorier	Jean-Michel BELZ
Tresorière-Adjointe	Emmanuelle DENIEUL

Membres : Jacques LE NAY, Maryse LE PEN, Patricia HELLEGOUARCH, Monique GUILLEMOT, Daniel JAFFRE, Stéphane LE GAL, David LE PESTIPON, Yolande MORO, Raymond NEDELEC, Alan RAUDE.

2 Commissions fonctionnent au sein de cette Association : une Commission Allemagne et une Commission Angleterre puisqu'actuellement des projets sur ces deux pays sont en cours. En ce qui concerne l'Angleterre, une "visite exploratrice" d'une délégation de PERSHORE, non loin d'Oxford -

aura lieu à PLOUAY du 21 au 23 mai prochains. Pour l'Allemagne, un voyage est prévu du 20 au 28 Juillet. 42 Plouaysiens partiront à KÜPS (situé en Haute Franconie). Afin de nouer de vrais contacts, l'hébergement se fera dans des familles. Un programme de visites est prévu : BAYREUTH avec une réception en mairie, NÜREMBERG, WEIMAR, WÜRZBURG, etc... Le Maire de KÜPS accueillera en mairie la délégation.

COLLEGE SAINT-OUEN



101 ans de bons et loyaux services... Cette grande maison de la Rue de la Justice peut être fière de son passé. Elle servit de réfectoire, cuisine, logement des Frères, chapelle de la Communauté. Par nécessité, il a fallu l'abattre. L'entrée du collège, beaucoup plus spacieuse, a modifié l'aspect de la rue et permettra un aménagement plus agréable des alentours de l'établissement.

DÉPART en RETRAITE de Joseph PASCO Responsable du Centre Communal de l'Equipment

Le SIVOM de la région de PLOUAY a rendu un vibrant hommage à Joseph PASCO à l'occasion de son départ à la retraite. Pour la circonstance, de nombreuses personnalités s'étaient déplacées au nombre desquelles Jacques LE NAY, Député-Maire et Président du SIVOM ainsi que MM. CHEMIN et LE LAN, Directeur Adjoint de l'Equipment et subdivisonnaire à HENNEBONT. Etaient également présents les maires du canton avec leurs adjoints et secrétaires généraux, le personnel de la DDE d'HENNEBONT. Cette manifestation de sympathie, marquée par une émotion à peine contenue, s'est achevée par la remise des cadeaux après que Joseph PASCO ait donné à l'assistance un aperçu de son talent caché d'orateur. A bientôt Job, et au plaisir de te revoir à PLOUAY !



Du 1er NOVEMBRE 1992 au 30 AVRIL 1993

NAISSANCES

03/11/92	Camille Joëlle BOUËDEC	Lotissement de Kernivinen
08/11/92	Sabine Marie Isabelle Bernadette KERAVEL	Kersily
17/11/92	Emilie Marie CRENNÉ	19, rue Xavier Grall
01/12/92	Manon Pascale Noëlle PETIT	39, rue Paul Ihuel
09/12/92	Gwénaëlle Marie Catherine GERARD	14, Domaine de l'Etang
18/12/92	Annaïg LE MASLE	Kervréhan
05/01/93	William Jean Louis HELLO	8, rue de la Chaumière
12/01/93	Brieuc Laszlo Raymond POIDRAS	1, rue du Bel Air
13/01/93	Roman Louis CARRE	4, rue des Ajoncs
23/01/93	Gaëtan Hervé Robert FONTANIEU	Ty Névé Kerhouant
23/01/93	Yoann LE BRETON	Route de Kerijean
29/01/93	Elodie LE GOFF	25, rue de la Chaumière
31/01/93	Nicolas Victor Alphonse LE SAUTER	Ty Nehué Kerhouant
17/02/93	Jean Thomas Antoine HELLO	13, rue du Patronage
19/02/93	Yves Bruno QUINTIN	13, rue de Saint-Sauveur
11/03/93	Pauline Morgane Marlène LE BEC	Pont Kerlo
29/03/93	Audrey Maëva GUILLEMOT	7, rue du Bel Air
14/04/93	Anaïs Nathalie Michelle LE STUNFF	5, rue Paul Ihuel
20/04/93	Emeline Marie Sylvie PERESSE	Kerlagadec

MARIAGES

- Christian LAFERRIERE et Carole Sylvie Catherine LE GUENNEC, Brambanen
- Philipe André Marie LE FLOC'H, Le Lerré à CRACH et Marie-Hélène Joséphine MIOTES, Le Lezot à PLOUAY
- Eric René Léon BOULOCHE, Place du Général de Gaulle à BACQUEVILLE-EN-CAUX (Seine-Maritime) et Magali Karine Patricia GUILLEMOT

DÉCÈS

Lysiane Francine Jeanne NIGEN, épouse LE MOUILLOUR	51 ans	Colmentec
Gabriel Joseph Marie GUYONVARCH	62 ans	6 rue de la Libération
Jeanne Aline Paulette ROPARS, épouse JOIN	63 ans	4 rue Xavier Grall
Julienne Marie Louise LE FLAHAT, épouse ROUZEAU	67 ans	Kerbaloff
Jean François Marie GUILLEMOT	68 ans	11 rue du Patronage
Joseph Marcel MOULLAC	69 ans	Kernivinen
Philippe Yves Paul HELLO	31 ans	Kerfétan
Pierre Marie COULLIN	63 ans	16 rue de Kerveline
Maria HENRY, veuve LE STUNFF	86 ans	3 rue du Commerce
Jean JACQUES	78 ans	rue Neuve
Jean Louis BOUTER	85 ans	30 rue Neuve
Marie Louise LE ROUX, veuve LE FEUVRE	82 ans	Foyer des Personnes Agées
Marie Louise LE GARREC, veuve LE SAGER	66 ans	Locunel
Anne Marie FOLLO	93 ans	7 place de l'Eglise
Marie Anne LE DANVIC, veuve VARY	84 ans	Saint-Quidic
Marcel CROIZER	82 ans	41 rue des Alliés
Marie GOURIN, veuve EVENO	61 ans	Locunel
Louis Marie JAOUEN	65 ans	3 Cité de la Chaumière
Edouard Jean Marie HELLO	54 ans	Kervégant Pont du Roch
Mathurin Joseph GUILLEMOT	64 ans	Cunffio
Joseph Marie LE BAIL	79 ans	2 rue des Chardonnerets
Marie Lise LE MESTREALLAN	23 ans	7 rue des Primevères
Joseph Marie LE GENDRE	84 ans	13 rue de la Chaumière
Marie Louise Isabelle VARY, veuve LE GAL	83 ans	Kervadec

PERMANENCES du MAIRE

Jacques LE NAY

Lundi 9 h 30 - 12 h et Samedi matin sur rendez-vous

PERMANENCES des ADJOINTS

Monique JEGO 1er Adjoint

Lundi 10 h - 12 h

et du Mardi au Samedi le matin sur rendez-vous

Jeudi 17 h 30 - 18 h 30 et sur rendez-vous

Samedi 11 h - 12 h " "

Mercredi 14 h - 15 h " "

Vendredi 11 h - 12 h " "

Jeannot GUILLEMOT

Jean LE GAL

Paulette CARRE

Joseph LE FLOC'H

